

# **JOURNAL DES MARCHES ET DES OPERATIONS DU 149<sup>e</sup> REGIMENT D'INFANTERIE**

## **S.H.A.T. sous-série 26 N 696**

### **30 juillet 1914**

20 h 15 : Le régiment reçoit notification de la dépêche ministérielle prescrivant de se procurer les animaux nécessaires dont l'achat direct a été prévu par dépêche ministérielle du 3 décembre 1887.

22 h 00 : L'ordre est donné à la 2<sup>e</sup> compagnie (capitaine Crépet) de partir par voie de terre complètement mobilisée, le 31 juillet à 3 h 00 au plus tard, pour assurer la garde de la voie ferrée d'Arches inclus au tunnel de Bruyères exclu.

### **31 juillet 1914**

3 h 00 : Le 149<sup>e</sup> R.I. reçoit l'ordre de se mobiliser et de se tenir prêt à partir à 7 h 00.

5 h 30 : La 2<sup>e</sup> compagnie à l'effectif indiqué ci-après part par voie de terre pour se rendre à Docelles.

19 h 00 : Le régiment reçoit la communication du télégramme de couverture ainsi conçu « Faire partir les troupes de couverture. L'heure d'origine de la mobilisation des troupes de couverture est 19 h 00. »

### **1<sup>er</sup> août 1914**

Le régiment s'embarque à Epinal en trois trains aux heures suivantes :

1<sup>er</sup> train : L'E.M. de la 85<sup>e</sup> brigade, l'E.M. du régiment, le 3<sup>e</sup> bataillon. Départ à 11 h 30, destination Bruyères ; arrivée à 6 h 30.

2<sup>e</sup> train : La C.H.R., le 1<sup>er</sup> bataillon. Départ à 5 h 50, destination Laveline ; arrivée à 6 h 30.

3<sup>e</sup> train : le 2<sup>e</sup> bataillon. Départ à 10 h 10, destination Bruyères ; arrivée à 12 h 15.

L'E.M., la C.H.R., les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons s'installent au cantonnement à Bruyères. La C.H.R. au centre, le 2<sup>e</sup> bataillon dans la partie Sud-Est, le 3<sup>e</sup> bataillon dans la partie Nord-Ouest.

### **Composition du 1<sup>er</sup> Echelon :**

#### **Officiers :**

Colonel commandant le 149<sup>e</sup> R.I. : Menvielle

Capitaine-adjoint: Schalck

Médecin-chef de service : médecin major 2<sup>e</sup> classe Delacroix

Officier de détail : lieutenant Toussaint

Officier d'approvisionnement : lieutenant Toussaint

Sections de mitrailleuses :

1<sup>ère</sup> section : lieutenant Petitjean

2<sup>e</sup> section : lieutenant Gérardin

3<sup>e</sup> section : lieutenant Drouet

Chef du service télégraphique : sous-lieutenant de réserve Boissac

Chef de musique de 1<sup>ère</sup> classe : Porte

#### **1<sup>er</sup> bataillon :**

Chef de bataillon : commandant de Sury d'Aspremont

Médecin aide-major 1<sup>ère</sup> classe : Cleu

<b><u>1<sup>ère</sup> compagnie</u></b>	<b><u>2<sup>e</sup> compagnie</u></b>	<b><u>3<sup>e</sup> compagnie</u></b>	<b><u>4<sup>e</sup> compagnie</u></b>
capitaine Lescure	capitaine Crépet	capitaine Iskert	capitaine Altairac
lieutenant Lietout	lieutenant Gruneïssen	lieutenant de Lurion de l'Egouthail	lieutenant Genevoix

**2<sup>e</sup> bataillon :**

Chef de bataillon : commandant Magagnosc

<b><u>5<sup>e</sup> compagnie</u></b>	<b><u>6<sup>e</sup> compagnie</u></b>	<b><u>7<sup>e</sup> compagnie</u></b>	<b><u>8<sup>e</sup> compagnie</u></b>
capitaine Micard	capitaine François	capitaine Coussaud de Massignac	capitaine de Chomereau de Saint-André
sous- lieutenant Camus	lieutenant Prétet	sous- lieutenant Guillaumet	lieutenant Panchaud
	sous- lieutenant de réserve Bruzon		

**3<sup>e</sup> bataillon**

Chef de bataillon : commandant Didierjean

<b><u>9<sup>e</sup> compagnie</u></b>	<b><u>10<sup>e</sup> compagnie</u></b>	<b><u>11<sup>e</sup> compagnie</u></b>	<b><u>12<sup>e</sup> compagnie</u></b>
capitaine Souchard	capitaine Laure	capitaine Erhard	capitaine Cadeau
sous-lieutenant Ranger	lieutenant Michelin	lieutenant Bédos	lieutenant Dezitter
		sous-lieutenant de Réserve Lefèvre	sous-lieutenant de Réserve Jeannin

**Effectif :**

Officiers : 41

Sous-officiers : 109

Caporaux et soldats : 2165

Total hommes de troupe : 2274

Le 1<sup>er</sup> bataillon s'établit au cantonnement : La 1<sup>ère</sup> compagnie et sections de mitrailleuses dans la partie Nord-Est de Laveline, la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> compagnie à la Chapelle.

17 h 15 : Reçu communication par la 85<sup>e</sup> brigade du télégramme du Ministre ainsi libellé : « Ordre de mobilisation générale. Le 1<sup>er</sup> jour de mobilisation est le 2 août (deux août). »

18 h 50 : Télégramme du ministre qui autorise d'ouvrir le feu sur aéronefs ennemis suspects.

**Composition du régiment les deux échelons réunis**

**Etat-major :**

Colonel commandant le 149<sup>e</sup> R.I. : Menvielle

Lieutenant-colonel Escallon

Capitaine-adjoint: Schalck

Médecin-chef de service : médecin major 2<sup>e</sup> classe Delacroix

Officier de détail : lieutenant Toussaint  
 Officier d'approvisionnement : lieutenant Toussaint  
 Lieutenant porte-drapeau Girard  
 Sections de mitrailleuses :  
 1<sup>ère</sup> section : lieutenant Petitjean  
 2<sup>e</sup> section : lieutenant Gérardin  
 3<sup>e</sup> section : lieutenant Drouet  
 Chef du service télégraphique : sous-lieutenant de réserve Boissac  
 Chef de musique de 1<sup>ère</sup> classe : Porte

**1<sup>er</sup> bataillon :**

Chef de bataillon : commandant de Sury d'Aspremont  
 Médecin aide-major 1<sup>ère</sup> classe : Cleu

<u>1<sup>ère</sup> compagnie</u>	<u>2<sup>e</sup> compagnie</u>	<u>3<sup>e</sup> compagnie</u>	<u>4<sup>e</sup> compagnie</u>
capitaine Lescure	capitaine Crépet	capitaine Iskert	capitaine Altairac
lieutenant Lietout	lieutenant Gruneissen	lieutenant Lurion de l'Egouthail	lieutenant Genevoix
lieutenant Dastouet	sous- lieutenant Thomas	lieutenant de réserve Toussaint	lieutenant de réserve Coudré
sous-lieutenant de réserve Pierrat	lieutenant de réserve de Gail		
	sous- lieutenant Darracq		

**2<sup>e</sup> bataillon :**

Chef de bataillon : commandant Magagnosc  
 Médecin aide-major 2<sup>e</sup> classe de réserve : Mouton

<u>5<sup>e</sup> compagnie</u>	<u>6<sup>e</sup> compagnie</u>	<u>7<sup>e</sup> compagnie</u>	<u>8<sup>e</sup> compagnie</u>
capitaine Micard	capitaine François	capitaine Coussaud de Massignac	capitaine de Chomereau de Saint-André
lieutenant Pétin	lieutenant Prétet	sous- lieutenant Guillaumet	lieutenant Panchaud
sous- lieutenant Camus	sous- lieutenant de réserve Bruzon	Sous- lieutenant de réserve Nold	lieutenant de réserve Fressanges- Dubost
			sous-lieutenant de réserve Laval

**3<sup>e</sup> bataillon**

Chef de bataillon : commandant Didierjean  
 Médecin aide-major 2<sup>e</sup> classe : Humbert

<u>9<sup>e</sup> compagnie</u>	<u>10<sup>e</sup> compagnie</u>	<u>11<sup>e</sup> compagnie</u>	<u>12<sup>e</sup> compagnie</u>
capitaine Souchard	capitaine Laure	capitaine Erhard	capitaine Cadeau

lieutenant Marey	lieutenant Michelin	lieutenant Bédos	lieutenant Dezitter
sous-lieutenant Ranger	lieutenant de réserve Thomas	sous-lieutenant de Réserve Lefèvre	sous-lieutenant de Réserve Jeannin
lieutenant de réserve Wichard			lieutenant de réserve Payonne

### **Effectif :**

Officiers : 60

Sous-officiers : 181

Caporaux et soldats : 3149

Total hommes de troupe : 3330

### **2 août 1914**

Mêmes emplacements.

### **3 août 1914**

3 h 30 : Le régiment reçoit l'ordre de se tenir prêt à partir.

4 h 25 : Reçu ordre d'opération du 21<sup>e</sup> C.A.

6 h 20 : Cet ordre est modifié par l'ordre particulier n° 3 de la 43<sup>e</sup> Division ainsi conçu : « 149<sup>e</sup> R.I. et 2 groupes de l'A.C./21, sous les ordres du plus ancien colonel, se mettront en route de Bruyères sur la Houssière. Ce détachement se rassemblera à l'Est de la Houssière, couvert face Est, de façon à pouvoir marcher soit sur le Plafond par Corcieux, soit sur Anozel (1800 m Ouest de Saulcy-sur-Meurthe). »

7 h 50 : Le détachement quitte Bruyères dans l'ordre : P.I. passage à niveau 500 m au Sud-Ouest de la station de Bruyères.

Avant garde 2 <sup>e</sup> bataillon du 149 <sup>e</sup> R.I. Commandant Magagnosc	{	Tête de compagnie : passage au P.I.	7 h 55
		Gros 3 compagnies :	8 h 00
Gros Colonel Menvielle	{	3 <sup>e</sup> bataillon	8 h 20
		1 compagnie du 1 <sup>er</sup> bataillon	
		1 groupe A.C.	
		une compagnie du 1 <sup>er</sup> bataillon (3 <sup>e</sup> )	
		1 groupe A.C. 1 compagnie du 1 <sup>er</sup> bataillon (4 <sup>e</sup> )	

Distance 400 m

Arrière garde                      1 section de la 1<sup>ère</sup> compagnie

Itinéraire : Les Poulières, Biffontaine.

Le T.R. est maintenu jusqu'à nouvel ordre dans son cantonnement.

11 h 45 : Le régiment est établi en rassemblement articulé à l'Est de la Houssière. Le 2<sup>e</sup> bataillon est à la ferme Bertrimoulin (1500 m au Sud-Est de la Houssière), se gardant vers l'Est et le Sud-Est. Le 3<sup>e</sup> bataillon à la ferme des Echères (1500 m au Sud – Sud-Est de la Houssière) couvert vers l'Est et assurant la liaison avec les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons. Le 1<sup>er</sup> bataillon

et un groupe d'A.C. sont à la sortie Nord-Est de la Houssière poussant la 1<sup>ère</sup> compagnie à Vanémont.

Poste de commandement du colonel : Ferme des Echères.

12 h 00 : Reçu l'ordre général n° 2 de la 43<sup>e</sup> Division.

16 h 30 : Reçu communication par la 43<sup>e</sup> Division de l'ordre télégraphique des ministres de ne pas dépasser la frontière jusqu'à nouvel ordre.

17 h 00 : Le régiment reçoit l'ordre de prendre les cantonnements suivants :

L'E.M., la C.H.R., les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> compagnies à Vanémont, se gardant vers le tunnel et de Chastel. Une compagnie à la Cote se gardant vers Ruxurieux et la forêt de Hennefête. Le 2<sup>e</sup> bataillon est à la petite Houssière et la partie Sud de la Houssière depuis l'église. Le 3<sup>e</sup> bataillon est à les Echères – Bertrimoulin gardant le carrefour de la route Vanémont – Corcieux. L'A.C. du 21<sup>e</sup> C.A. est dans la partie Nord de la Houssière. Le T.R. est à la sortie Nord-Ouest de la Houssière.

#### **4 août 1914**

4 h 50 : Conformément à l'ordre reçu du général commandant la 43<sup>e</sup> Division d'Infanterie, le capitaine Altairac part en reconnaissance dans la direction de Sarupt, cote 520 Nord-Ouest de la station de Saint-Léonard, cote 532, pour reconnaître le chemin Vanémont – Sarupt, les vues et positions de tir sur la Meurthe et la région de la rive droite. Rentrée à 8 h 30.

5 h 00 : Le lieutenant Panchaud part en reconnaissance sur Anozel.

Il a mission de reconnaître le chemin de Vanémont, cote 382, au Nord de Sarupt, Anozel, sa viabilité pour l'artillerie, ainsi que les positions entre Anozel et Chaingoutte ayant des vues sur la Meurthe et la rive droite. Rentrée à 9 h 30. Les reconnaissances sont appuyées par deux demie-sections poussées, l'une de la 4<sup>e</sup> compagnie sur le mamelon, 800 m, Sud-Est de Sarupt, l'autre de la 1<sup>ère</sup> compagnie, vers la cote 532, 1000 m au nord de Sarupt.

8 h 00 : Sur l'ordre du général de division, le 1<sup>er</sup> bataillon (1<sup>ère</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> compagnies) quitte Vanémont et la Cote pour se porter à Anozel et entreprendre l'organisation défensive du col d'Anozel, dans l'hypothèse d'une attaque par le pont de Saulcy-sur-Meurthe, entre le massif du Kemberg et celui de Hennefête. Il est accompagné de la 1<sup>ère</sup> section de mitrailleuses et d'une voiture d'outils renforcée, après l'arrivée du 2<sup>e</sup> échelon, par la 2<sup>e</sup> voiture d'outils.

Le travail commence à 11 h 30, sur le front limité au Nord, par la croupe incluse qui se trouve entre le Rein des Cailloux et les Censes, battant le ravin des Censes, et au Sud par la croupe Nord-Ouest de Chaingoutte battant le ravin de Chaingoutte. L'ordre est donné au 3<sup>e</sup> bataillon d'envoyer une compagnie (10<sup>e</sup>) à la Cote, 1<sup>ère</sup> compagnie de Vanémont regardant vers l'Est et le Nord et de se porter avec les 3 autres compagnies à Vanémont en se gardant vers Taintrux et Chastel. Exécution à 10 h 00.

L'ordre est donné au 2<sup>e</sup> bataillon de laisser une compagnie (8<sup>e</sup>) en soutien de l'artillerie vers la Houssière. Il se porte avec les 3 autres compagnies à la ferme des Echères, en remplacement du 3<sup>e</sup> bataillon. Exécution à 9 h 00.

9 h 30 : Arrivée à Vanémont du 2<sup>e</sup> échelon du 149<sup>e</sup> R.I. à l'effectif de :

### **Composition du 2<sup>e</sup> Echelon :**

#### **Officiers :**

#### **Etat Major :**

Lieutenant-colonel Escallon

Lieutenant de réserve porte drapeau Girard

### 1<sup>er</sup> bataillon :

<u>1<sup>ère</sup> compagnie</u>	<u>2<sup>e</sup> compagnie</u>	<u>3<sup>e</sup> compagnie</u>	<u>4<sup>e</sup> compagnie</u>
lieutenant Dastouet	sous-lieutenant Thomas	lieutenant de réserve Toussaint	lieutenant de réserve Coudré
lieutenant de réserve Pierrat	lieutenant de réserve de Gail		
	Sous-lieutenant Darracq		

### 2<sup>e</sup> bataillon :

Médecin aide-major de réserve Mouton

<u>5<sup>e</sup> compagnie</u>	<u>6<sup>e</sup> compagnie</u>	<u>7<sup>e</sup> compagnie</u>	<u>8<sup>e</sup> compagnie</u>
lieutenant Pétin		sous-lieutenant de réserve Nold	lieutenant de réserve Fressanges-Dubost
			sous-lieutenant de réserve Laval

### 3<sup>e</sup> bataillon

Médecin aide-major 2<sup>e</sup> classe Humbert

<u>9<sup>e</sup> compagnie</u>	<u>10<sup>e</sup> compagnie</u>	<u>11<sup>e</sup> compagnie</u>	<u>12<sup>e</sup> compagnie</u>
lieutenant Marey	lieutenant de réserve Thomas		lieutenant de réserve Payonne
lieutenant de réserve Wichard			

### Effectif :

Officiers : 19

Sous-officiers : 72

Caporaux et soldats : 983

Total hommes de troupe : 1055

Celui du 1<sup>er</sup> bataillon est dirigé sur Anozel.

15 h 30 : La 2<sup>e</sup> compagnie quitte Docelles avec ordre de s'arrêter à la Chapelle, pour protéger le débarquement du 2<sup>e</sup> échelon du 59<sup>e</sup> R.A.C. qui doit arriver entre 22 h 00 et 2 h 00 et de l'escorter ensuite à la Houssière par Biffontaine. Elle débarque à la gare de la Chapelle à 16 h 30.

17 h 50 : Le commandant du 1<sup>er</sup> bataillon reçoit de la division l'ordre de maintenir une compagnie à Anozel pour la nuit (4<sup>e</sup>) et de se porter à Taintrux avec les 2 autres compagnies pour cantonner.

Ravitaillement du 4 août, gare de Corcieux à partir de 9 h.

### **5 août 1914**

5 h 00 : Les bataillons conservent les emplacements du 4 août au soir à savoir :

1<sup>er</sup> bataillon (3 compagnies) à Anozel.

2<sup>e</sup> bataillon : La 7<sup>e</sup> compagnie à les Echères avec une section au Noir Rupt, les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> compagnies à la Grande Feigne et la 8<sup>e</sup> compagnie qui est en soutien de l'artillerie à la Houssière.

Le 3<sup>e</sup> bataillon à Vanémont, la 11<sup>e</sup> compagnie à la Côte.

9 h 30 : La 2<sup>e</sup> compagnie arrive à Vanémont après avoir accompli la mission dont elle avait été chargée : elle escorte le 2<sup>e</sup> échelon du 59<sup>e</sup> R.A.C., de la Chapelle à la Houssière.

11 h 30 : L'ordre est envoyé au commandant du 1<sup>er</sup> bataillon de renvoyer 2 compagnies au cantonnement de Vanémont et de n'en laisser qu'une à Anozel. La 4<sup>e</sup> compagnie reste à Anozel. Les 1<sup>ère</sup> et 3<sup>e</sup> compagnies rentrent à Vanémont à 16 h 30.

14 h 30 : Ordre reçu de la 43<sup>e</sup> Division : « Tenez toutes troupes prêtes à marcher. Ordre d'exécution vous sera apporté par auto. Troupes à la disposition du général de division, qui se porteront sans retard sur les emplacements de rassemblement articulé prévus par ordre général n° 2. »

16 h 35 : Ordre reçu de la 43<sup>e</sup> Division : « En attendant nouveaux ordres, les troupes peuvent rester dans leurs cantonnements d'alertes. Exécution. »

Le régiment a reçu le 4 au soir, 5 sous-lieutenants nouvellement promus, dont 3 provenant de Saint-Cyr. M. Charlois, affecté à la 4<sup>e</sup> compagnie, M. Cholley, affecté à la 3<sup>e</sup> compagnie et M. de Longeaux, affecté à la 7<sup>e</sup> compagnie. 2 provenant de Saint-Maixent : M. Dargent, affecté à la 8<sup>e</sup> compagnie, et M. Le Brigand, affecté à la 10<sup>e</sup> compagnie.

Le colonel prononce ces affectations à la date du 5 août.

## **6 août 1914**

0 h 25 : Ordre reçu de la division d'infanterie : les troupes sont prêtes à rompre dans leur cantonnement, 149<sup>e</sup> R.I. : 1 h 30.

1 h 25 : Reçu Ordre Général n° 3 prescrivant au gros de couverture (149<sup>e</sup> R.I., 1 bataillon du 158<sup>e</sup> R.I., 2 groupes de R.A.C.) de se transporter. Le 149<sup>e</sup> R.I. et les groupes de R.A.C vont à Saulcy-sur-Meurthe, par Taintrux et Anozel.

1 h 50 : Exécution dans l'ordre : 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> compagnies 500 m, 2 groupes de R.A.C. et un groupe de R.A.C. de division avec 2 sections de la 8<sup>e</sup> compagnie intercalées entre les groupes. 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> compagnies, le 1<sup>er</sup> bataillon, moins la 4<sup>e</sup> compagnie. Le 2<sup>e</sup> bataillon moins un peloton de la 8<sup>e</sup> compagnie à 300 m de distance.

5 h 00 : Ordre verbal du général commandant la 85<sup>e</sup> Brigade, donné à la colonne de s'arrêter en tête à la maison d'école, à 200 m Ouest du passage à niveau de la gare de Saulcy-sur-Meurthe.

5 h 20 : Ordre de la 43<sup>e</sup> Division de s'établir au stationnement gardé à Saulcy-sur-Meurthe, sauf deux compagnies à Anozel, couvert dans la direction de l'Est, et relié à la 86<sup>e</sup> Brigade vers Coinches et au 158<sup>e</sup> R.I., vers le col des Journaux. Un bataillon avec avant-poste à l'Est de Saulcy-sur-Meurthe, sur le front Remémont, la Planchette, Carrefour des chemins Saulcy-sur-Meurthe, Mandray et Saint-Léonard, Entre-Deux-Eaux.

8 h 00 : Le 3<sup>e</sup> bataillon (commandant Didierjean) s'établit aux avant-postes comme il suit : 9<sup>e</sup> compagnie (capitaine Souhard) à le Moncel, Nord d'Entre-Deux-Eaux, avec une section au carrefour ci-dessous ; une ½ section sur le chemin Entre-Deux-Eaux, la Behouille. Une section au carrefour 500 m Ouest de Fouchifol. La 11<sup>e</sup> compagnie (capitaine Erhard) à la Planchette. 10<sup>e</sup> compagnie (capitaine Laure) et 12<sup>e</sup> compagnie (capitaine Cadeau) à les Grands-Goutaux ; la 10<sup>e</sup> compagnie détache une section à Remémont, une ½ section sur la route de Coinches, une ½ section sur le chemin de Fouchifol.

10 h 00 : Le régiment s'installe en cantonnements d'alerte.

1<sup>er</sup> bataillon : (commandant de Sury), 1<sup>ère</sup> compagnie (capitaine Lescure) et 4<sup>e</sup> compagnie (capitaine Altairac) à Anozel. La 1<sup>ère</sup> compagnie détachant un poste au col d'Anozel et un sur chaque flanc. La 3<sup>e</sup> compagnie (lieutenant Lurion de l'Egouthail) à Saulcy-sur-Meurthe, rive

gauche de Meurthe, protégeant l'A.C. cantonnée dans cette même partie. La 2<sup>e</sup> compagnie (capitaine Crépet) à Saulcy-sur-Meurthe.

L'E.M., la C.H.R. et le 2<sup>e</sup> bataillon (commandant Magagnosc) à Saulcy-sur-Meurthe. Le T.R. à Anozel.

19 h 10 : Le commandant du 3<sup>e</sup> bataillon, relié avec le 31<sup>e</sup> B.C.P. à Coinches, fait patrouiller, sur sa demande à Salifontaine pour le col à 500 m Sud de la Behouille.

Ravitaillement pour la 7<sup>e</sup> compagnie, à la gare de Saint-Léonard à partir de 9 h 00.

## 7 août 1914

6 h 30 : Reçu communication d'un ordre du 21<sup>e</sup> C.A. prescrivant : « Tous les éléments du 21<sup>e</sup> C.A., conserveront pour la journée du 7 août, les mêmes dispositions que la veille. »

9 h 30 : En exécution de l'ordre particulier n° 9 de la division, la 9<sup>e</sup> compagnie (capitaine Erhard) se porte, de la Planchette, la cote 639, 800 m Sud de la tête de la Behouille, pour compléter la couverture du gros et la liaison entre la 86<sup>e</sup> Brigade (31<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs) et le poste du col de Journaux (158<sup>e</sup> R.I.).

12 h 30 : Les emplacements occupés sont les suivants :

Grand-garde, 2 et ½ sections à la cote 631.

Postes, 1 section au col de la Basse du Clémont et hauteur au Sud.

Une ½ section sur les pentes Est de la tête de Behouille.

De nuit : 2 sections au cantonnement bivouac Maison Ouest de la cote 639.

Une section : Col de la Basse du Clémont.

Une ½ section : col à 400 m Nord de la cote 639.

Une ½ section sur les pentes Est de la tête de Behouille.

Liaison avec le 31<sup>e</sup> B.C.P. vers Algoutte et avec le 158<sup>e</sup> R.I. aux Journaux.

## 8 août 1914

Mêmes emplacements et mêmes disposition que la veille.

10 h 05 : Reçu de la 43<sup>e</sup> Division, l'Ordre Général n° 4.

10 h 20 : Reçu de la 43<sup>e</sup> Division, l'ordre de laisser une compagnie dont un peloton destiné à garder à Saint-Léonard, le poste de commandement du 21<sup>e</sup> C.A. ; un peloton vers la gare de Saulcy-sur-Meurthe pour garder Saulcy-sur-Meurthe, le pont de Saulcy-sur-Meurthe et le poste de commandement de la 43<sup>e</sup> Division.

11 h 30 : Le régiment quitte le cantonnement de Saulcy-sur-Meurthe dans l'ordre ci-après pour se poster sur la cote 639 par Mandray.

P.I. : Sortie Sud de Saulcy-sur-Meurthe rive droite, carrefour de la route de Mandray.

### Heures de passage du P.I.

Avant-garde sous les ordres du commandant Magagnoc du 2 <sup>e</sup> bataillon	}	Tête : 1 peloton de la 5 <sup>e</sup> compagnie	11 h 00
		Gros : 1 peloton de la 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> compagnies	11 h 03

Gros sous le commandement Du commandant de Sury d'Aspremont du 1 <sup>er</sup> bataillon	}	7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup> compagnies	
		2 <sup>e</sup> section de mitrailleuses	
		2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> compagnies	
		1 <sup>ère</sup> section de mitrailleuses	
		1 groupe de R.A.C.	

## 1<sup>ère</sup> compagnie dont 1 section d'arrière-garde

Arrivée au cantonnement : 1<sup>er</sup> bataillon, 20 h 00, 2<sup>e</sup> bataillon, 21 h 00. Tous les chemins, principalement ceux venant de l'Est, sont fortement tenus et barricadés.

T.R. : Ravitaillement à 9 h 00 à Saint-Léonard, viande par convoi automobiles à 17 h 00.

Après le ravitaillement, le T.R. se rend à Sainte-Marguerite.

### 9 août 1914

1 h 35 : Reçu de la 43<sup>e</sup> Division l'ordre particulier n° 10.

Le colonel Menvielle reçoit le commandement du groupement : 149<sup>e</sup> R.I., 31<sup>e</sup> B.C.P. et une batterie de R.A.C.

2 h 30 : Le régiment se met en marche pour se porter de Laveline sur Wisembach par Gemaingoutte.

P.I. : Sortie Nord-Est de Laveline, route de Gemaingoutte.

Avant-garde	{	Tête : 1 <sup>ère</sup> compagnie. Distance : 200 m Gros : 2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> compagnies Distance : 300 m
Gros	{	8 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup> compagnies
Arrière-garde	{	une section de la 7 <sup>e</sup> compagnie
Flanc-garde à détacher à partir de Wisembach	{	6 <sup>e</sup> compagnie marche derrière la tête de l'avant-garde
Arrière-garde	{	une section de la 7 <sup>e</sup> compagnie

3 h 45 : A Wisembach la flanc-garde (6<sup>e</sup> compagnie) se détache et se rend par Darupt, la croix au Prêtre, le bois de Menaupré au Renclos-des-Vaches et la chaume de Lusse où elle occupe la lisière Est du bois, face aux retranchements ennemis se trouvant établis à environ 600 m au Sud-Est.

Le 1<sup>er</sup> bataillon se dirige par les Yraux sur le Renclos-des-Vaches, par la lisière Nord du bois devant les Yraux (4<sup>e</sup> et 1<sup>ère</sup> compagnies) et la lisière Sud du bois de Menaupré (2<sup>e</sup> compagnie)

Les 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> compagnies se dirigent sur le Cense du Jardin et s'y établissent en rassemblement articulé prêtes à appuyer l'attaque sur le Renclos-des-Vaches.

Le T.C.I. est maintenu à Wisembach avec une section de la 5<sup>e</sup> compagnie.

Emplacements pris à 5 h 00.

7 h 00 : Aperçu au-dessus de Cense du Jardin un biplan allemand survolant la région à 900 m ou 1000 m d'altitude.

7 h 30 : Aucun renseignement n'étant encore parvenu du détachement de Sury d'Aspremont, ces 3 compagnies sont dirigées à 1 km au Sud de le Renclos-des-Vaches, le long de la ligne frontière. En position à 8 h 45.

8 h 35 : Reçu l'avis que le 3<sup>e</sup> bataillon a atteint Hochbrück [*Haute Broque*].

11 h 30 : Reçu le compte rendu du commandant de Sury d'Aspremont qui cherchera à déborder les tranchées ennemies par le Sud.

12 h 35 : Reçu le compte rendu que la 4<sup>e</sup> compagnie ayant progressé par la lisière Nord du bois du signal de Sainte-Marie, engage une vive fusillade avec l'ennemi et qu'il y a lieu de renforcer le dit détachement de Sury d'Aspremont.

12 h 45 : La 8<sup>e</sup> compagnie part pour le renforcer.

13 h 00 : La 5<sup>e</sup> compagnie est dirigée également sur le signal de Sainte-Marie, suivie quelques minutes après par la 7<sup>e</sup> compagnie avec le colonel.

13 h 45 : Les 6<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> compagnies garnissent les lisières du bois faisant face à la position où l'ennemi s'est fortement retranché et engagent, par moments, avec ce dernier une vive fusillade causant au régiment quelques pertes.

Les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> sections de mitrailleuses sont envoyées sur la ligne pour essayer de s'employer utilement.

La 7<sup>e</sup> compagnie reste à la disposition du colonel avec les sapeurs et le drapeau à environ 500 m au Sud de la lisière.

14 h 15 : Reçu compte rendu de la situation de la 6<sup>e</sup> compagnie établie sur la lisière du bois 200 m à 200 m du Renclos-des-Vaches et ayant encore 2 sections disponibles.

14 h 45 : Les 2 sections de mitrailleuses rentrent à la réserve, n'ayant pu s'employer utilement en raison du peu de visibilité de l'ennemi.

15 h 00 : On signale des renforts arrivant à l'ennemi, la fusillade est très vive par moments. Le colonel signale au général de division que sa situation peut devenir critique.

17 h 00 : Le capitaine Erhard vient rendre compte au colonel que sur l'ordre du lieutenant-colonel, il amène au col de Sainte-Marie, un renfort composé de : la 11<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> compagnies, une section de la 12<sup>e</sup> compagnie, une section de la 5<sup>e</sup> compagnie (qui était restée à la gare du T.C.I. à Wisembach), 1 batterie de montagne.

17 h 30 : Les 2 compagnies et sections s'établissent en réserve avec 2 sections de la 6<sup>e</sup> compagnie, non encore engagées, et qui avaient été rappelées au Renclos-des-Vaches. La 7<sup>e</sup> compagnie va renforcer les unités de 1<sup>ère</sup> ligne qui se sont retranchées sous bois.

La batterie de montagne prend position sur les crêtes frontière vers la borne n° 2574, d'où elle semble tirer efficacement sur la position ennemie. A ce moment a lieu une accalmie dans le feu de l'ennemi suivie tout à coup d'un signal donné par les musiques, tambours et clairons réunis. Un feu très intense est exécuté par toute la ligne des tranchées ennemies, puis les allemands se ruent à l'assaut de notre ligne qui les accueille par un feu très vif.

18 h 00 : L'attaque ennemie approche aidée par une charge d'un peloton de dragons ennemis. A ce moment, la partie gauche de notre ligne, fléchit quelque peu, tandis que sur la droite, quelques hommes reculent un peu vivement. Ils sont ramenés et la 1<sup>ère</sup> ligne creuse des tranchées sous bois pour la garantir davantage des pertes qui sont sérieuses.

De 18 h 00 à 19 h 00, il y a à 2 nouvelles reprises un mouvement de fléchissement de la ligne aussitôt réprimé et l'assaut de l'ennemi, est définitivement repoussé, non sans de grosses pertes, se chiffrant par : 7 officiers tués<sup>1</sup>, 9 blessés dont le commandant Sury d'Aspremont mort des suites de ses blessures. Environ 440 hommes de troupe, tant tués que blessés ou disparus. D'après les coiffures et effets des tués et blessés allemands, il y avait des unités des régiments n° 171 et 180 et 8<sup>e</sup> bataillon de chasseurs. Les unités sont reformées. En raison de l'état de dépression morale (subie) causé aux hommes par cet engagement et de l'état physique résultant du manque de sommeil et d'une journée de combat avec alimentation très sommaire, le colonel décide que les unités engagées : C.H.R., 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons, 11<sup>e</sup>

---

<sup>1</sup> Les lieutenants : BÉDOS Lucien Hippolyte (inhumé à la nécropole de Bertrimoutier) ; DEZITTER Maurice Charles (inhumé à la nécropole de Bertrimoutier) ; les sous-lieutenants LAVAL René Jacques, de GAIL André Charles Lucien, BRUZON Del Marie Pierre, CHOLLEY Jean René, PIERRAT Lucien Eugène.

compagnie et une section de la 12<sup>e</sup> compagnie se reporteront à Wisembach. Itinéraire par le col de Sainte-Marie. Arrivée à 23 h15.

### **Opérations exécutées par le 3<sup>e</sup> bataillon du 149<sup>e</sup> R.I., le soir et le 9 (compte rendu parvenu le 10).**

Le 3<sup>e</sup> bataillon s'est installé comme il suit au bois du Breuil, 1 km Sud-Ouest de Sainte-Marie-aux-Mines. Le 8 août à 22 h 00, la 10<sup>e</sup> compagnie occupe le versant Sud-Est de la croupe, entre la cote 818 et l'r du Breuil. La 12<sup>e</sup> compagnie, versant Sud-Est entre 818 et la ferme de la Côte. 9<sup>e</sup> compagnie : ½ section au petit col au sud de la ferme de la Côte, le reste de la compagnie et la section de mitrailleuses en réserve à la cote 818 avec une compagnie du 7<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs Alpains.

Une batterie allemande entière est signalée sur la croupe de Saint-Philippe à 2 ou 300 m au Sud des ouvrages fortifiés. D'autres ouvrages fortifiés sur les pentes de la grande plaine 800 m au Nord de Sainte-Marie.

2 trains de troupes ennemies sont débarqués à Sainte-Marie le 9. De l'infanterie ennemie a été vue montant vers le Renclos-des-Vaches.

L'artillerie ennemie tire sur les positions occupées par le 3<sup>e</sup> bataillon, mais sans autres pertes que 3 blessés et un cheval d'officier tué.

### **10 août 1914**

6 h 00 : Les unités du régiment venues cantonner à Wisembach le 9 au soir se reconstituent (E.M., 1<sup>er</sup> bataillon (capitaine Lescure), 2<sup>e</sup> bataillon (capitaine François), 11<sup>e</sup> compagnie (sous-lieutenant de réserve Lefèvre), et une section de la 12<sup>e</sup> compagnie.

6 h 45 : Le colonel passe la revue du régiment à la sortie ouest de Wisembach, où il prend ensuite une formation de bivouac. La 2<sup>e</sup> compagnie a reçu pour mission d'occuper des tranchées qui avaient été creusées et occupées par le 31<sup>e</sup> B.C.P., à hauteur du ravin de la maison forestière de la Gravelle, battant le débouché de ce ravin en même temps que la route descendant du col de Sainte-Marie.

7 h 30 : Le général Legrand, commandant le 21<sup>e</sup> C.A. vient à Wisembach voir le régiment et embrasse le colonel en le félicitant de sa conduite au feu de la veille. La batterie du 59<sup>e</sup> R.A.C. met une section en surveillance à Trou le Loup, 800 m Nord-Ouest de Wisembach, face au col de Sainte-Marie, soutenu par une section de la 1<sup>ère</sup> compagnie. La 2<sup>e</sup> section de la batterie s'établit sur le mamelon 500 m au Sud de Wisembach, face au Renclos-des-Vaches.

10 h 00 : Ordre du général Blazer transmis par téléphone du col de Sainte-Marie, pour le lieutenant-colonel Escallon de rester en réserve à Wisembach.

14 h 00 : La 11<sup>e</sup> compagnie et la section de la 12<sup>e</sup> compagnie sont dirigées sur le col de Sainte-Marie pour être remises à la disposition du commandant du 3<sup>e</sup> bataillon. Le reste, E.M., 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons, va cantonner dans la partie Nord-Est de Wisembach au Nord du ruisseau.

17 h 00 : Le 2<sup>e</sup> bataillon se rend sur les emplacements fixés. La 3<sup>e</sup> compagnie se porte à la tête du ravin Sud-Nord, partant de l'église de Wisembach pour surveiller la direction ; bois du Chenu ; bois de Menaupré. La 2<sup>e</sup> compagnie reste sur place. Les 1<sup>ère</sup> et 4<sup>e</sup> compagnies sont maintenues à Wisembach dont elles barricadent fortement les issues. 3 compagnies du 31<sup>e</sup> B.C.P. sont établies au carrefour de crête à 1500 m Nord de l'église de Wisembach. La 3<sup>e</sup> compagnie établit la liaison.

22 h 15 : Des coups de fusils se font entendre dans la direction de la crête au Nord de Wisembach. C'est un poste du 31<sup>e</sup> B.C.P. qui tiraille avec une patrouille ennemie.

23 h 00 : Les fractions du 149<sup>e</sup> R.I. cantonnées à Wisembach (E.M. ; 1<sup>ère</sup> et 4<sup>e</sup> compagnies) sont alertées et vont s'établir au bivouac gardé à la sortie ouest de Wisembach. Aucun autre incident pendant la nuit.

## 11 août 1914

0 h 10 : Reçu de la 43<sup>e</sup> Division l'Ordre Général n° 6 ci-joint.

3 h 30 : La 2<sup>e</sup> compagnie sur les emplacements occupés le 10, à cheval sur la route du col de Sainte-Marie.

La 3<sup>e</sup> compagnie remplace à cheval sur le ravin des Yraux, une compagnie du 31<sup>e</sup> B.C.P. Elle complète par des tranchées l'organisation de la position. La 1<sup>ère</sup> section de mitrailleuses vient s'installer sur l'éperon Sud-Est du bois du Chéna, se retranchant et se préparant à intervenir par leur feu, soit dans la direction du col de Sainte-Marie, soit dans celle du ravin des Yraux, les Grospeaux. La 2<sup>e</sup> section de mitrailleuses s'établit dans les mêmes conditions à la corne Sud du même bois.

La 4<sup>e</sup> compagnie en 2<sup>e</sup> ligne à gauche de la scierie, prépare des tranchées sur les pentes Sud-Est du Chéna et la 1<sup>ère</sup> compagnie en 2<sup>e</sup> ligne à droite sur les pentes Nord de la croupe Belleque, au Sud-Est de Wisembach.

6 h 25 : Compte rendu téléphonique du lieutenant-colonel Escallon commandant le détachement du col de Sainte-Marie. Il annonce que les troupes du 14<sup>e</sup> C.A. allaient relever celles du 21<sup>e</sup> C.A., dans le secteur intéressant le col de Sainte-Marie. 3 bataillons de la 27<sup>e</sup> Division vont se porter l'un à Wisembach, les 2 autres au col.

6 h 50 : Arrivée d'un bataillon du 52<sup>e</sup> R.I.

8 h 30 : Arrivée d'un bataillon du 75<sup>e</sup> R.I.

10 h 00 : Par ordre du général Bacquet, les 2 bataillons du 149<sup>e</sup> R.I. sont désignés pour rester en réserve à Wisembach.

16 h 30 : Reçu sur demande du colonel commandant le 149<sup>e</sup> R.I., le télégramme ci-après du général commandant la 43<sup>e</sup> Division : « Dirigez-vous sur Bertrimoutier où vous stationnez ce soir, en laissant au col le lieutenant-colonel et le 3<sup>e</sup> bataillon. »

17 h 00 : E.M. et le 1<sup>er</sup> bataillon quittent Wisembach par Gemaingoutte, Layegoutte, Bonipaire et arrivent à Bertrimoutier à 18 h 30. Le 2<sup>e</sup> bataillon a rejoint à Gemaingoutte.

Ci-joint, l'ordre de stationnement de la 43<sup>e</sup> Division du 11 août.

Le T.R. ravitaille à Saint-Dié et retourne à Sainte- Marguerite.

## 12 août 1914

0 h 30 : Reçu l'Ordre Général n° 10 de la 43<sup>e</sup> Division.

3 h 15 : Le régiment quitte Bertrimoutier, dans l'ordre : 2<sup>e</sup> bataillon ; 1<sup>er</sup> bataillon par Combrimont et Lesseux et va prendre une formation de rassemblement articulé à Herbaupaire, derrière la partie Ouest du parc du château de Lesseux. 2<sup>e</sup> bataillon (capitaine François) à droite. 1<sup>er</sup> bataillon (capitaine Lescure) à gauche. Formations prises à 4 h 10. Le T.C. 2 reste à Bertrimoutier.

Notre artillerie en position vers Berchimont – Ménabois ouvre le feu à 4 h 00 sur les positions ennemies du Voyemont (cote 803).

4 h 30 : Reçu l'Ordre n° 11 ci-joint de la 43<sup>e</sup> Division. Le 2<sup>e</sup> bataillon va prendre à l'Est de Lusse le dispositif ci-après : 7<sup>e</sup> compagnie, son gros à la Pariée, poussant une ½ section à Basse-Merlusse. Un poste de 4 hommes aux 3 Maisons. ½ section à Arpot, une section à la cote 608.

Les 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> compagnies en rassemblement articulé sur le versant Sud de la croupe Est de l'église de Lusse.

Le 1<sup>er</sup> bataillon s'installe en rassemblement articulé sur les pentes Nord de cette même croupe. Mouvement terminé à 5 h 30.

5 h 35 : Reçu ordre particulier n° 12 de la 43<sup>e</sup> Division.

6 h 05 : Cet ordre est modifié verbalement comme il suit. Le détachement ci-dessus ne comprendra qu'un bataillon. L'autre bataillon avec le colonel est maintenu à Lusse à la

disposition du général de division. Le 1<sup>er</sup> bataillon (capitaine Lescure) est désigné pour se rendre à la scierie de Lubine.

Les 3 compagnies du 2<sup>e</sup> bataillon se portent du versant Sud de la croupe Est de l'église de Lusse sur le versant Nord.

15 h 05 : Le colonel reçoit avis par un agent de liaison du T.R., de l'arrivée du 3<sup>e</sup> bataillon avec le lieutenant-colonel Escallon à Bertrimoutier. Ce bataillon avait commencé à replier ses avant-postes dans la nuit du 11 au 12 août. Il avait quitté le col de Sainte-Marie, le 12 à 8 h 00, remplacé par un bataillon du 75<sup>e</sup> R.I.

17 h 50 : Reçu ordre de stationnement du 12 août : Q.G. de la 43<sup>e</sup> Division et E.M., 85<sup>e</sup> Brigade à Saales. 149<sup>e</sup> R.I. : Détachement du capitaine Lescure à Lubine et le col d'Urbeis. C.M., 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons sont à Colroy-la-Grande avec les 2 A.C./21, moins une compagnie à Lusse.

L'E.M. et le 2<sup>e</sup> bataillon, moins la 7<sup>e</sup> compagnie qui cantonne à Lusse, quittent Lusse à 18 h 00. Ils arrivent à Colroy-la-Grande à 19 h 00. Le lieutenant-colonel et le 3<sup>e</sup> bataillon ayant fait un long repos à Bertrimoutier ont quitté cette localité à 19 h 30 et sont dirigés à Colroy-la-Grande à 21 h 30.

Le détachement du col d'Urbeis a pris les dispositions ci-après :

1) Couvertures.

Au Sud du col : 1 peloton d'infanterie.

Sur la route au col : 1 section.

Au Nord du col : 1 peloton.

Plus au Nord, face à la lisière Ouest du village du Climont et à environ 300 m Ouest du village : 1 section.

2) Réserve.

1 compagnie ½ et 1 section de mitrailleuses en réserve vers la scierie. 1 réserve col de Lubine.

1 compagnie encadre le T.C. et l'artillerie couvrant dans les directions de Fouillaupré, col de la Hingrie. Le peloton de cavalerie est au col, derrière la section d'infanterie avec vedettes fixées aux cols de la Hingrie et de Raleine.

Renseignements recueillis : Cavaliers ennemis à Hingrie, 1 compagnie ennemie (8<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied) à la lisière du col d'Urbeis. Le village de Climont est occupé par l'ennemi sans qu'il ait été possible d'en apprécier la quantité.

Ravitaillement le 12 à Saint-Dié à 9 h 00.

## **13 août 1914**

Reçu de la division l'ordre particulier n° 13. La 85<sup>e</sup> Brigade est chargée de la reconnaissance et du nettoyage du Climont. L'action sera ordonnée par le détachement du col d'Urbeis (capitaine Lescure) qui poussera un détachement de 2 compagnies, 1 section d'artillerie et un peloton de cavalerie vers les fermes du Climont. Il effectuera une démonstration énergique de façon à pouvoir canonner à 15 h 00 précise les fermes du Climont (par le Sud), occupées ou non. Ordre à ce détachement de cesser le feu (à canon ou fusil) avant 16 h 00. Quelle que soit la situation. Un détachement partant de Saales et rassemblé vers le Hang à 16 h 00, contournera Climont par le Sud et fera sa liaison avec le détachement du col d'Urbeis, qui sera ramené ensuite sur Lubine.

Le 14<sup>e</sup> C.A. venant relever le 21<sup>e</sup> C.A. dans la vallée de Lubine, tous les éléments stationnés à Colroy-la-Grande, à Lubine et à Lusse viendront ce soir 13 août à Provenchères-sur-Fave.

14 h 30 : Le régiment (E.M., 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons) quitte Colroy-la-Grande et s'établit en cantonnement d'alerte à Provenchères-sur-Fave et Frapelle (2<sup>e</sup> bataillon) à 15 h 45.

La 7<sup>e</sup> compagnie partie de Lusse à 14 h 15, arrive vers la même heure.

20 h 00 : Le 1<sup>er</sup> bataillon ayant accompli sa mission rentre au cantonnement. Ravitaillement à Sant-Dié à 9 h 30.

23 h 40 : reçu l'Ordre Général n° 13 de la 43<sup>e</sup> Division.

## **14 août 1914**

3 h 30 : Le 149<sup>e</sup> R.I. quitte son cantonnement de Provenchères-sur-Fave dans l'ordre : 3<sup>e</sup> bataillon (commandant Didierjean) ; 1<sup>er</sup> bataillon (capitaine Lescure) et 2<sup>e</sup> bataillon (capitaine François) se dirige vers le col de Saales.

5 h 15 : La tête, 3<sup>e</sup> bataillon passe à la gare de Saales donnée comme P.I.

6 h 00 : Le 3<sup>e</sup> bataillon (commandant Didierjean), se détache à Bourg-Bruche avec un peloton du 4<sup>e</sup> Chasseurs à Cheval, vers le haut de Steige, a la mission de s'établir pour tenir et barrer le couloir de la Villé et chercher la liaison avec le 14<sup>e</sup> C.A. Il devra rallier sur Saint-Blaise-la-Roche par Ranrupt et Colroy-la-Roche après l'écoulement de la colonne. La colonne continue jusqu'au coude de la route, à 400 m Sud de la Halle de Saulxures où elle est arrêtée. A 6 h 50 les hauteurs environnant Saulxures étant sous le feu de l'artillerie ennemie (dont une batterie d'obusiers) signalée en position sur la hauteur 682 du signal de Plaine.

Des éléments de la 13<sup>e</sup> Division, 21<sup>e</sup> et 109<sup>e</sup> R.I., apparaissent sur les lisières du bois concernant les hauteurs rive Ouest de la Bruche.

8 h 30 : Une compagnie du 21<sup>e</sup> R.I. se repliant sur les pentes Est de ce mouvement de terrain à hauteur du 149<sup>e</sup> R.I., tête du gros de la colonne, attire sur ce point quelques coups de canon.

12 h 15 : Le 1<sup>er</sup> bataillon du 149<sup>e</sup> R.I. (capitaine Lescure) reçoit l'ordre de se porter par les bois sur la croupe 553, 1 km Est de Saint-Blaise-la-Roche en soutien du 1<sup>er</sup> B.C.P. qui attaque Saint-Blaise-la-Roche qu'il va atteindre. Notre artillerie est en position au Haut-Charas et à 653 à 800 m de Colroy-la-Roche.

13 h 15 : Reçu compte rendu du capitaine Lescure que le 1<sup>er</sup> bataillon est en position à 553 avec une compagnie du 1<sup>er</sup> B.C.P.

13 h 50 : Reçu le compte rendu du 3<sup>e</sup> bataillon indiquant les dispositions prises au Haut-de-Steige. Le bataillon s'était porté sur les emplacements ci-après : la 11<sup>e</sup> compagnie en position au lacet Nord-Est de Steige pour battre la vallée vers Meissengott. La 12<sup>e</sup> compagnie (capitaine Cadeau) est en position à la cote 678, à 1200 m au Sud de Haut-de-Steige surveillant les chemins de Lalaye et de Meissengott. La 9<sup>e</sup> compagnie (capitaine Souchard) est à la cote 796, à 1200 m au Nord de Steige. La 10<sup>e</sup> compagnie (lieutenant Michelin) en réserve sur la route avec la section de mitrailleuses. Exécution entre 7 h 00 et 9 h 00. A 10 h 00, la 11<sup>e</sup> compagnie qui ayant reçu l'ordre de ne commencer son mouvement qu'après que les 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> compagnies eussent poussé des éclaireurs, jusque sur leurs positions, s'avancait en refoulant quelques patrouilles ennemies lorsqu'elle se heurta aux rafales nourries et ajustées d'éléments fortement retranchés sur la croupe Nord-Est de Steige.

Le chef de bataillon Didierjean est tué avec son agent de liaison de la 11<sup>e</sup> compagnie et un homme de cette compagnie. 2 sections de la 9<sup>e</sup> compagnie sont poussées vers la cote 796 pour dégager la 11<sup>e</sup> compagnie et permettre de relever le corps du commandant. Le mouvement est exécuté à 11 h 00.

Le bataillon reçoit à 12 h 15, l'ordre de se maintenir sur ses emplacements en raison du retard apporté par le 14<sup>e</sup> C.A., dans son mouvement défensif et de se retrancher pour tenir en toute éventualité le défilé du Haut-de-Steige jusqu'au 15 août. La 9<sup>e</sup> compagnie se porte à la cote 761 avec une avancée à 771. La 12<sup>e</sup> compagnie ne tient la cote 678 qu'avec 1 peloton et envoie un peloton au carrefour les Bas pour l'organiser et l'occuper face à l'Est. La section de mitrailleuses va s'établir à une pente entre la cote 678 et le Haut-de-Steige pour flanquer la 11<sup>e</sup> compagnie.

14 h 00 : Ordre envoyé au 3<sup>e</sup> bataillon (capitaine Laure) de tenir sur ses emplacements. Il sera soutenu par 1 bataillon du 158<sup>e</sup> R.I. et 1 batterie du 59<sup>e</sup> R.A.C, en position vers la Salcée.

16 h 00 : Ordre au reste du régiment : 2<sup>e</sup> bataillon (capitaine François) et E.M. de se porter à Saint-Blaise-la-Roche où le 1<sup>er</sup> B.C.P. vient de pénétrer.

17 h 00 : Le bataillon atteint Saint-Blaise-la-Roche vers 18 h 00 alors que le 1<sup>er</sup> B.C.P. est déployé sur les pentes au Nord-Ouest de Poutay et que le 1<sup>er</sup> bataillon du 149<sup>e</sup> R.I. occupe les hauteurs au Nord-Est de Saint-Blaise-la-Roche. Les signaux blancs sont agités de toutes les tranchées ennemies et à 18 h 30, les soldats d'infanterie ennemie qui s'y trouvent et sortent sans armes et viennent au devant de nos lignes.

De 19 h 00 à 20 h 30, partent pour Saales, 4 convois de prisonniers au nombre d'environ 500 hommes du 99<sup>e</sup> régiment et du 15<sup>e</sup> bavarois, presque tous alsaciens et qui déclarent n'avoir pas mangé depuis la veille et avoir été abandonnés par leurs chefs.

20 h 30 : 2 bataillons du 109<sup>e</sup> R.I. (13<sup>e</sup> Division), fortement éprouvé dans la journée dans l'attaque de Saint-Blaise-la-Roche, viennent également cantonner à Saint-Blaise-la-Roche.

Ravitaillement à Saint-Dié à partir de 9 h 30. R.V.T nouveau à Saales à 6 h 00.

## **15 août 1914**

Reçu l'Ordre Général n° 14.

6 h 45 : Le 2<sup>e</sup> bataillon et l'E.M. quittent le cantonnement de Saint-Blaise-la-Roche et prennent une formation de rassemblement articulée sur les pentes boisées à l'Est de la station de Saulxures.

Le 1<sup>er</sup> bataillon reçoit l'ordre de continuer à occuper ses positions au Nord de Saint-Blaise-la-Roche, à hauteur de Fouday, 1 compagnie à l'Ouest de la route Saales-Schirmeck, les 3 autres à l'Est de cette route jusqu'à sa relève par des troupes de la 13<sup>e</sup> Division.

14 h 00 : Le 1<sup>er</sup> bataillon venant de ses emplacements du matin, prend sa formation de rassemblement en arrière et à droite du 2<sup>e</sup> bataillon.

17 h 05 : Le régiment est envoyé dans ses cantonnements : E.M., les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons à Saint-Blaise avec 1 groupe d'A.D. Installation terminée à 19 h 00.

Le 3<sup>e</sup> bataillon est maintenu au Haut-de-Steige en raison du retard apporté dans son mouvement offensif par le 14<sup>e</sup> C.A., avec lequel il n'a pas pu entrer en liaison.

Ravitaillement : R.V.F. à Bourg-Bruche à 8 h 30. Alimentation T.R. à Senones à partir de 15 h 00.

## **16 août 1914**

4 h 45 : Reçu de la division l'ordre n° 15.

5 h 40 : Le régiment va prendre une formation de rassemblement sur les pentes Nord-Ouest de l'éperon 553 au Sud de Saint-Blaise-la-Roche, face au Nord, le 2<sup>e</sup> bataillon (capitaine François) à droite ; 1<sup>er</sup> bataillon (capitaine Lescure) à gauche. Le 158<sup>e</sup> R.I. vient se former en arrière et à droite du 149<sup>e</sup> R.I. Le 3<sup>e</sup> bataillon (capitaine Laure) reçoit l'ordre de se maintenir sur ses positions jusqu'à nouvel ordre en raison du mouvement ralenti du 14<sup>e</sup> C.A.

10 h 40 : Le régiment reçoit un premier détachement de renfort envoyé par le dépôt de Langres, comprenant 2 sous-lieutenants de Saint-Cyr, de Parsival et Joannès, un aide-major, Mégnin, et environ 260 sous-officiers, caporaux et soldats qui sont immédiatement répartis entre les compagnies présentes.

13 h 30 : Le régiment reçoit l'ordre d'envoyer un détachement sur le champ de bataille du 14 août, hauteur 593 Sud-Ouest de Diespach pour y rassembler tout le matériel, armement, équipement, harnachement abandonné par l'ennemi. Il en profite pour compléter ses déficits et ses pertes en sacs, musettes, bidons...

16 h 15 : Le régiment reçoit l'ordre de cantonnement ; le lieutenant-colonel et le 1<sup>er</sup> bataillon à Saint-Blaise-la-Roche et 2 groupes d'artillerie de C.A. ; E.M. et le 2<sup>e</sup> bataillon à Diespach.

16 h 30 : Arrivée d'un deuxième détachement venu de Langres, composé de 2 sous-lieutenants de Saint-Cyr, Petermann et Fèvre, et environ 260 sous-officiers, caporaux et soldats.

17 h 00 : Le régiment se dirige sur ses cantonnements après le passage de toute l'artillerie du 21<sup>e</sup> C.A.

L'E.M. et le 2<sup>e</sup> bataillon arrivent à Diespach à 18 h.

Ravitaillement : R.V.F. à Bourg-Bruche à 8 h 30.

Alimentation par la section 1 du C.V.A.D. au col du Las à partir de 6 h 00.

## **17 août 1914**

4 h 00 : Conformément aux ordres reçus, les troupes sont tenues prêtes à prendre les armes.

8 h 10 : Reçu de la 43<sup>e</sup> Division l'Ordre Général n° 18 ci-joint.

9 h 30 : Ordre au 1<sup>er</sup> bataillon du 149<sup>e</sup> R.I. (capitaine Lescure) qui est stationné avec le lieutenant-colonel à Saint-Blaise-la-Roche d'aller cantonner à Waldersbach.

12 h 00 : Le bataillon quitte Saint-Blaise-la-Roche et est installé à 14 h 00 dans son nouveau cantonnement.

17 h 00 : Reçu de la 85<sup>e</sup> Brigade par téléphone l'ordre de faire cantonner à Ranrupt, le 3<sup>e</sup> bataillon du 149<sup>e</sup> R.I. (capitaine Laure) qui est relevé au Haut-de-Steige par les unités du 14<sup>e</sup> C.A. (brigade Sordet).

19 h 00 : Exécution de cet ordre. Le bataillon est installé à Ranrupt à 20 h 00.

Ravitaillement : R.V.F. à Fouday à 9 h 00.

Alimentation par la section n° 2 du C.V.A.D. à 9 h 00, à Vert-Pré.

## **18 août 1914**

0 h 15 : Reçu par téléphone à la 85<sup>e</sup> Brigade, l'ordre de mouvement ci-après (confirmation par écrit parvenue à 0 h 30).

Toutes les troupes de la 85<sup>e</sup> Brigade partiront de Fouday, station à 1 h 00, pour se diriger vers le Nord.

Ordre de marche : 158<sup>e</sup> R.I. et 149<sup>e</sup> R.I.

Le 158<sup>e</sup> R.I. sera rassemblé en colonne de route, sa tête à la station de Fouday sur la route Fouday-Waldersbach.

Le 1<sup>er</sup> bataillon (capitaine Lescure) stationné à Waldersbach, sur la même route et derrière le 158<sup>e</sup> R.I.

Le bataillon de Diespach (E.M. et 2<sup>e</sup> bataillon) sur la route Saint-Blaise-la-Roche, Fouday. Sa tête à la station de Fouday.

Le bataillon de Ranrupt (capitaine Laure) prendra place derrière le bataillon de Diespach. Les T.C. suivront les troupes. Les T.R. seront rassemblés et maintenus jusqu'à nouvel ordre à Fouday.

Le général de brigade se tiendra à la station de Fouday à partir de 1 h 00.

0 h 50 : E.M. et 2<sup>e</sup> bataillon quittent Diespach pour se porter à la station de Fouday où la tête arrive à 1 h 20.

Le bataillon stationne à Fouday jusqu'à 3 h 00.

3 h 00 : Elle se met en marche sur la route Rothau-Schirmeck. Le 149<sup>e</sup> R.I. suit le 158<sup>e</sup> R.I., dans l'ordre : 2<sup>e</sup> bataillon, 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> bataillon. Ce dernier bataillon n'ayant reçu les ordres à Ranrupt qu'à 2 h 20, n'a quitté son cantonnement qu'à 3 h 00.

5 h 20 : A Schirmeck, le régiment reçoit avis que la brigade se dirige sur le Donon par Grandfontaine.

6 h 30 : La colonne est arrêtée à hauteur de Vacquenoux à 3 km Ouest de Schirmeck.

7 h 20 : Reçu ordre de mouvement ci-après.



5) Le bataillon du 149<sup>e</sup> R.I. du Haut-de-Steige, se portera au Donon à la disposition du général Barbade commandant la 26<sup>e</sup> Brigade (mouvement réglé par le général commandant la 43<sup>e</sup> Division).

6) Poste de commandement du général commandant le 21<sup>e</sup> C.A. au Donon à partir de 14 h 00.  
10 h 20 : La colonne fait grand-halte sur la route : Donon, Niderhoff à 1 km Nord-Ouest du Haut du Bon Dieu.

12 h 00 : La colonne reprend sa marche par la vallée de Blancrupt.

16 h 00 : Reçu au carrefour de la cote 312, 1200 m Sud-Ouest de Saint-Quirin l'ordre de stationnement ci- après :

1) Artillerie : Un groupe engagé sur la route 312-Niderhoff, sa gauche à 50 m de 312. Un groupe sur la route Turquestein – Saint-Quirin, sa tête à 50 m du 312. Deux groupes sur la route Donon – 312, la tête à 50 m de 312.

2) Infanterie : Le bataillon à gauche du 158<sup>e</sup> R.I. vers la Cense Manée, 1200 m Nord-Ouest de 312, couvrant le rassemblement vers Nord-Est – Ouest et le Sud de ce point. Bataillon de tête de gros du 158<sup>e</sup> R.I., un rassemblement articulé à l'Est de 312 se reliant par un poste avec le bataillon du 158<sup>e</sup> R.I., garde de Saint-Quirin couvrant vers le Nord et l'Est de 312.

Bataillon du 158<sup>e</sup> R.I., flanc-garde à Saint-Quirin assurant la liaison avec la 86<sup>e</sup> Brigade.

Bataillon de tête du 149<sup>e</sup> R.I. (2<sup>e</sup> bataillon et E.M.) sur la rive gauche de la Sarre, à 800 m Sud de 312, détachant une compagnie (5<sup>e</sup> compagnie, capitaine Micard) dans la direction de Turquestein pour couvrir le rassemblement dans cette direction.

Bataillon de queue du 149<sup>e</sup> R.I. (1<sup>er</sup> bataillon) sur les pentes Ouest du mamelon 416 (Sud de Saint-Quirin) se reliant avec le 2<sup>e</sup> bataillon du 158<sup>e</sup> R.I. et détachant une compagnie (2<sup>e</sup> compagnie, capitaine Crépet) dans la direction du Donon en arrière des 2 groupes pour couvrir les rassemblements vers le Sud-Est.

3) Cavalerie dans le triangle des routes au nord de 312.

4) Poste de commandement du général de brigade cote 312.

Ces emplacements sont pris à 16 h 30.

18 h 45 : Le régiment reçoit l'ordre de s'installer en cantonnement-bivouac. L'E.M. et le 2<sup>e</sup> bataillon à Turquestein ; le 1<sup>er</sup> bataillon à la Bréheux et le 3<sup>e</sup> bataillon au Nord-Est de Turquestein.

Le 1<sup>er</sup> bataillon forme le bivouac à son emplacement.

Le 2<sup>e</sup> bataillon après reconnaissance de Turquestein, qui ne se compose que de 3 maisons distantes entre elles de 1200 à 1500 m prend une formation de bivouac sous bois sur les pentes à l'Ouest de 312 (rive gauche de la Sarre). Bivouac pris à 21 h 00.

Les T.R., après s'être groupés à Fouday, ont été dirigés par Schirmeck sur le Donon et la vallée du Blancrupt.

R.V.F. et alimentation en autres vivres.

## **19 août 1914**

3 h 50 : Reçu de la 85<sup>e</sup> Brigade, l'ordre d'opération n° ? (Pas de numéro).

4 h 00 : Le régiment quitte le bivouac et se présente à 4 h 10 au P.I. (cote 312) dans l'ordre : 2<sup>e</sup> bataillon et 1<sup>er</sup> bataillon.

6 h 15 : En arrivant à Abreschviller, la brigade se forme en rassemblement articulé : 158<sup>e</sup> R.I. à droite sur le chemin allant de l'église à la Valette ; le 149<sup>e</sup> R.I. à gauche sur la route à 800 m Nord-Ouest de l'église, face au Nord-Est. Elle est en réserve d'armée. Le 149<sup>e</sup> R.I. se forme à l'Ouest de la route. Le 2<sup>e</sup> bataillon (capitaine François) à droite, le 1<sup>er</sup> bataillon (capitaine Lescure) à gauche à cheval sur le ravin, avec mission de rechercher des cheminements dans la direction de La Valette et Biberkirch.

Rassemblement terminé à 7 h 30.

8 h 10 : Reçu compte rendu du 3<sup>e</sup> bataillon (capitaine Laure) qui a reçu à 4 h 15 l'ordre de se mettre en route à Abreschviller pour y rallier le régiment.

Le 3<sup>e</sup> bataillon n'a pu, en raison de l'engorgement du carrefour du Haut-Donon, le franchir qu'à 6 h 00 ; il prend l'itinéraire direction Donon – Abreschviller.

14 h 45 : Arrivée du 3<sup>e</sup> bataillon qui vient se former derrière le 2<sup>e</sup> bataillon, la droite au cimetière.

20 h 45 : Reçu de la 85<sup>e</sup> Brigade l'ordre de stationnement ci-après :

Q.G. de la division : Abreschviller.

85<sup>e</sup> Brigade : idem (mairie)

149<sup>e</sup> R.I. : Vasperviller.

158<sup>e</sup> R.I. : Saint-Quirin (1 bataillon)

158<sup>e</sup> R.I. : 2 bataillons au bivouac sur ses positions.

A.D. : 2 groupes artillerie

Brigade Coloniale : Abreschviller.

Toutes les troupes reprendront le 20 pour 4 h 00, les emplacements occupés le 19 en fin de journée.

Le 149<sup>e</sup> R.I. ayant déjà pris toutes ses dispositions pour l'installation au bivouac, sur ses emplacements de la journée, le colonel décide qu'il sera maintenu sur place.

Ravitaillement : R.V.F. à Vasperviller. A 10 h 00. Autres vivres : ravitaillement des T.R. cote 312 (1 km Ouest de Saint-Quirin) à 15 h 00.

## **20 août 1914**

4 h 00 : le régiment est maintenu dans sa formation de bivouac de la veille, est tenu prêt à partir. Il reste en position jusqu'à 14 h 00.

12 h 15 : Par ordre du général commandant la 85<sup>e</sup> Brigade, il doit être tenu prêt à partir au premier signal.

14 h 00 : L'artillerie en position sur la crête au Nord d'Abreschviller est en lutte au tir de l'artillerie ennemie. Le 2<sup>e</sup> bataillon (capitaine François) porte son rassemblement d'environ 400 m plus à l'Est.

14 h 40 : Le Régiment reçoit l'ordre de se porter sur les pentes au sud de 429. Le 3<sup>e</sup> bataillon (capitaine Laure) se porte à l'Est du 2<sup>e</sup> bataillon ; le 1<sup>er</sup> bataillon à l'Est du 3<sup>e</sup> bataillon.

15 h 15 : Ordre au 1<sup>er</sup> bataillon avec le lieutenant-colonel de se porter vers Lettenbach 1200 m au Sud d'Abreschviller, et de reconnaître des positions face au Nord et au débouché du ravin de Eigenthal. Il laisse la 4<sup>e</sup> compagnie au carrefour à 800 m Nord-Ouest de l'église d'Abreschviller en soutien d'artillerie. Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons se portent sur les pentes au Sud de la cote 429, surveillant le ravin de Wolfsthal.

15 h 55 : Sur ordre du général commandant le 21<sup>e</sup> C.A., le 3<sup>e</sup> bataillon est porté sur la crête à l'Ouest de la cote 429, face à la Valette.

16 h 10 : Ce bataillon reçoit l'ordre du général du 21<sup>e</sup> C.A. de se porter à cheval sur le ravin au Nord de la Valette. Sa droite à la Valette, sa gauche à la lisière Sud du bois de Voyer, face à l'Est pour boucher les couloirs versant de Munichshof et de la maison forestière de Freiwald en remplacement du 31<sup>e</sup> B.C.P. qui reçoit l'ordre de pousser sur Munichshof. Il s'établit comme il suit :

La 10<sup>e</sup> compagnie à la Valette ; 12<sup>e</sup> compagnie corne Sud-Ouest du bois de Voyer ; les 9<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> compagnies en 2<sup>e</sup> ligne dans le ravin de Basse-Valette.

17 h 30 : Le 1<sup>er</sup> bataillon est appelé par le général Pillot, lequel est chargé d'opérer une contre-attaque avec le 2<sup>e</sup> bataillon du 158<sup>e</sup> R.I. sur Eigenthal par la vallée de Kysithal. Ce bataillon est chargé d'appuyer la droite de la contre-attaque.

18 h 20 : Le régiment (les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons) reçoit du général commandant le 21<sup>e</sup> C.A., l'ordre de relever sur leurs positions de 1<sup>ère</sup> ligne les 1<sup>er</sup> et 10<sup>e</sup> B.C.P.

18 h 30 : Le 2<sup>e</sup> bataillon est rappelé de sa position de rassemblement à la Valette.

18 h 45 : Le colonel Menvielle accompagné du capitaine Laure, commandant le 3<sup>e</sup> bataillon, va reconnaître les emplacements à occuper par le 2<sup>e</sup> bataillon.

19 h 30 : Le 2<sup>e</sup> bataillon arrive à la Valette et conduit par le colonel sur ses emplacements (lisière du bois de Voyer vers la cote 409, face à Biberkirch). Il s'établit dans l'ordre : 5<sup>e</sup> compagnie à l'Ouest du chemin à un trait de la cote 409 ; la 6<sup>e</sup> compagnie, sa gauche à ce chemin. La 8<sup>e</sup> compagnie à droite de la 6<sup>e</sup> compagnie et la 7<sup>e</sup> compagnie en virage sur le chemin.

Le 3<sup>e</sup> bataillon laisse les 10<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> compagnies sur leurs emplacements à la Valette et pousse les 9<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> compagnies à la droite du 2<sup>e</sup> bataillon. Le colonel (avec la C.H.R.), s'établit à la Valette. Le poste de secours régimentaire fonctionne à Abreschviller.

22 h 00 : Le village de Biberkirch est illuminé de feux. Il est occupé par l'ennemi. La liaison avec le 31<sup>e</sup> B.C.P. ne peut être établie, ce bataillon étant introuvable sur la droite.

## **21 août 1914**

3 h 00 : Les compagnies de première ligne des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons se retranchent sur leurs emplacements à la lisière Nord et Nord-Est du bois de Voyer.

5 h 00 : Reçu du général commandant la 85<sup>e</sup> Brigade, l'ordre d'opération prescrivant au colonel du 149<sup>e</sup> R.I., commandant le groupement des 2 bataillons du 149<sup>e</sup> R.I. et du 31<sup>e</sup> B.C.P., de se fortifier sur la ligne la Valette, cote 475 (1800 m à l'Est), Haltenhausen, Eigenthal en se reliant à droite vers la cote 500, avec le 158<sup>e</sup> R.I., et à gauche vers la corne Nord-Ouest au bois de Voyer avec le 13<sup>e</sup> C.A. Poste de commandement du général jusqu'à nouvel ordre à Kysithal, du commandant du C.A. à Vasperviller.

Mission : Se défendre sur le front ci-dessus en attendant la reprise de l'offensive. Les T.R. rassemblés à 9 h 00 à la Frimbole et Turquestein.

En exécution de cet ordre, le colonel commandant le groupement prescrit au 31<sup>e</sup> B.C.P. d'aller occuper Munichshof et Haltenhausen, et de se relier à droite avec le 158<sup>e</sup> R.I. à Saint-Léon que celui-ci occupe, à gauche avec le 149<sup>e</sup> R.I. vers la partie supérieure du ravin Sud-Ouest et Nord-Ouest qui aboutit à Biberkirch. Cet ordre n'a pas pu parvenir à ce bataillon qui ne se trouvait pas de ce côté.

A la même heure, la première ligne est vivement attaquée par l'ennemi débouchant par le ravin de Biberkirch dans la direction de Walscheid. La droite du 3<sup>e</sup> bataillon est débordée par des forces ennemies supérieures en nombre, ce qui amène le repli par la lisière Sud du bois de Voyer, d'une partie des unités qui subissent des pertes assez sérieuses. Les 6<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> compagnies réussissent toutefois à se maintenir sur leurs emplacements. La 10<sup>e</sup> compagnie reçoit l'ordre d'organiser les lisières Nord et Est de la Valette pour protéger le repli des autres unités.

Celles-ci se dirigeant par le bois de Basse-Valette, elles réussissent à décrocher et sont ramenées par le colonel à Abreschviller où elles se reforment. Les 5<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> compagnies se reforment à leur tour vers 8 h 30 et arrivent à Saint-Quirin d'où elles sont dirigées par le général de division sur le cantonnement de Val-et-Châtillon. La 4<sup>e</sup> compagnie (capitaine Altairac) est restée en soutien de l'artillerie au Nord d'Abreschviller.

7 h 40 : Ordre aux unités reconstituées de se porter sur Lettenbach pour battre les débouchés de la croupe 452 et du ravin d'Eigenthal.

10 h 00 : Ce qui reste des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons est réuni à Lettenbach qui devient l'objectif de l'ennemi débouchant par le ravin de Lettenbach. La 7<sup>e</sup> compagnie (capitaine Coussaud de Massignac) reçoit l'ordre de se porter sur les pentes Nord-Est de Lettenbach, tandis qu'une compagnie du 11<sup>e</sup> Génie occupe les tranchées établies sur les pentes Nord-Ouest, appuyée d'une section de mitrailleuses du 105<sup>e</sup> R.I.

10 h 20 : Le reste est amené par le colonel au col cote 420 sur la route de Lettenbach – Saint-Quirin pour garder la direction de Saint-Quirin.

11 h 15 : Les unités disponibles placées sous le commandement du colonel commandant par intérim la 86<sup>e</sup> Brigade, sont disposées sur le chemin à un trait col 430, cote 464, carrefour à 600 m, Sud-Est tenant et surveillant tous les éclaircis et tous les chemins venant de la direction de Lettenbach, vallée de la Sarre rouge.

12 h 45 : La 1<sup>ère</sup> compagnie vient renforcer l'occupation de cette crête.

13 h 00 : La 7<sup>e</sup> compagnie ayant quitté sa position de Lettenbach vient se joindre également aux unités disponibles du 149<sup>e</sup> R.I., lesquelles sont renforcées encore par les éléments des 10<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> B.C.P. Le poste de commandement du colonel est au carrefour entre 464 et 462.

14 h 30 : Le général commandant la 85<sup>e</sup> Brigade arrive au poste de commandement du colonel et donne l'ordre de surveiller particulièrement le ravin au Sud de Strittwald.

14 h 40 : La 7<sup>e</sup> compagnie la moins éprouvée va former un barrage sur la crête à 500 m du carrefour pour battre le ravin en question.

La 2<sup>e</sup> section de mitrailleuses (lieutenant Gérardin) avec deux sections des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> compagnies est poussée à la tête du ravin à 800 m Sud de la cote 462 pour la battre et empêcher toute progression de l'ennemi de ce côté.

15 h 30 : Le lieutenant-colonel accompagné de la 2<sup>e</sup> compagnie, rallie le régiment par le ravin sud de Strittwald.

16 h 30 : La 3<sup>e</sup> compagnie (capitaine Iskert) rejoint à son tour.

16 h 45 : Le régiment reçoit de la 85<sup>e</sup> Brigade, l'ordre d'aller cantonner à Turquestein. La 7<sup>e</sup> compagnie est rappelée au point de rassemblement du régiment.

17 h 30 : Le régiment quitte le carrefour Ouest de 462 dans l'ordre : 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 1<sup>er</sup> bataillon par l'itinéraire : Carrefour des 4 chemins, 800 m Sud de 462, chemin à un trait gagnant Saint-Quirin par le fond du ravin Saint-Quirin, où le général de division lui donne l'ordre d'aller cantonner à Val-et-Châtillon avec le 158<sup>e</sup> R.I. et l'artillerie de campagne du 21<sup>e</sup> C.A.

19 h 30 : Le régiment fait une halte d'une heure, à l'entrée du bois de Turquestein, pour y faire du café.

21 h 00 : Départ pour le cantonnement par l'itinéraire : Turquestein, cote 410, Saussenrupt, scierie de Châtillon. Il arrive devant Val-et-Châtillon à 22 h 30, mais le cantonnement n'ayant pas été réparti au préalable entre les unités qui devaient l'occuper, le régiment prend une formation de bivouac au carrefour 1000 m Nord-Est de l'église de Val-et-Châtillon.

Ravitaillement : R.V.F. vers la ferme Saint-Michel.

Autres denrées : ravitaillement du T.R. par le C.V.A.D. à Cirey-sur-Vezouse à 14 h 00.

## **22 août 1914**

4 h 45 : Reçu l'Ordre Général n° 22 de la 43<sup>e</sup> Division.

En exécution de ces prescriptions le 1<sup>er</sup> bataillon reçoit l'ordre de se porter aux avant-postes à Saussenrupt.

8 h 00 : Il quitte le bivouac après s'être reconstitué en vivres et en munitions et va rejoindre les emplacements ci-après : 1<sup>ère</sup> compagnie en grand-garde sur le mamelon 500 m Nord du château de Saussenrupt face au Nord – Nord-Est. La 2<sup>e</sup> compagnie sur le mamelon à 600 m Est de Saussenrupt face à l'Est. La 3<sup>e</sup> compagnie vers la Belle-Charville face à l'Est et au Sud-Est. La 4<sup>e</sup> compagnie et sections de mitrailleuses en réserve à Saussenrupt à cheval sur la route de Cirey-sur-Vezouze, au débouché Ouest de la localité.

11 h 30 : Le régiment va cantonner à Val-et-Châtillon dont il occupe la partie Sud. Un bataillon du 158<sup>e</sup> R.I. a mission de couvrir le cantonnement vers le Nord et le Nord-Est.

A la même heure, le colonel est informé par la brigade que des reconnaissances signalent une colonne ennemie arrivant à Bertrambois.

Le 149<sup>e</sup> R.I. reçoit l'ordre de porter immédiatement ses trains au débouché Sud du village, prêts à être poussés vers le Sud. Les unités devront être tenues prêtes à prendre les armes au premier signal.

Les trains de T.C.1 et T.C.2 se portent vers l'embranchement 364, Sud de Petitmont.

14 h 10 : Ordre au 149<sup>e</sup> R.I. de prendre les armes immédiatement et de se porter dans le ravin Est de Val-et-Châtillon, partant de l'église pour prendre une formation de rassemblement face au Nord en se couvrant particulièrement à l'Est du côté des bois. Faire reconnaître les cheminements pour se porter vers la rive gauche de la Vezouze.

14 h 30 : Ordre au 149<sup>e</sup> R.I. de se porter sur la rive gauche de la Vezouze, à cheval sur la route de Bréménil. Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons prennent les emplacements suivants : 3<sup>e</sup> bataillon (capitaine Laure), 9<sup>e</sup> compagnie (capitaine Souchard) et 10<sup>e</sup> compagnie (lieutenant de réserve Thomas) en première ligne. La 9<sup>e</sup> compagnie au Sud, la 10<sup>e</sup> compagnie au Nord de la route face au Nord-Est. La 11<sup>e</sup> compagnie (lieutenant Liétout) et la 12<sup>e</sup> compagnie (capitaine Cadeau) en seconde ligne. La 12<sup>e</sup> compagnie au Sud de la route. La 11<sup>e</sup> compagnie près du carrefour 364.

Le 2<sup>e</sup> bataillon (capitaine François) est en formation de rassemblement articulé à la corne Nord-Ouest du bois de Quimont détachant une compagnie (8<sup>e</sup> compagnie, capitaine de Chomereau de Saint-André) sur le chemin longeant au Sud le bois de Quimont avec mission de porter une section au pont à la scierie de Norroy pour garder ce pont et assurer le passage des 2 bataillons du 158<sup>e</sup> R.I. qui s'était installés sur les pentes Sud-Est de Val-et-Châtillon, sous le commandement du général de brigade.

19 h 00 : Le colonel reçoit un compte rendu du capitaine Lescure disant qu'il avait été attaqué par des forces ennemies supérieures estimées à environ un régiment ; qu'il avait dû retraiter par la Belle-Charmille et le ravin de la maison forestière.

19 h 05 : Reçu l'ordre de stationnement prescrivant à la 85<sup>e</sup> Brigade de se porter avec l'artillerie de campagne en réserve de C.A. vers le Chamois, 800 m Nord de Badonviller.

20 h 00 : Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons ont rallié leur commandement. Le régiment se met en marche dans l'ordre : 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons par l'itinéraire : Bois de Quimont, Bréménil.

21 h 15 : En arrivant à le Chamois, reçu de la 85<sup>e</sup> Brigade, l'ordre de stationnement prescrivant au 149<sup>e</sup> R.I. de cantonner à Badonviller, partie Est en fournissant un poste de section au coude de chemin de fer à 2500 m Nord-Est de Badonviller.

22 h 00 : Le 1<sup>er</sup> bataillon s'étant reconstitué après avoir subi quelques pertes, rallie le régiment à l'entrée de Badonviller, mais la 3<sup>e</sup> compagnie n'arrive à Badonviller que le 23 août à 2 h 00.

23 h 00 : Arrivée au cantonnement de Badonviller.

Ravitaillement : pas de R.V.F. Les troupes consomment de la viande de conserve.

Autres denrées : ravitaillement des T.R. par la section pleine du C.V.A.D., à Badonviller à 11 h 00.

## **23 août 1914**

6 h 00 : Ordre de tenir les troupes prêtes à partir immédiatement.

6 h 15 : Le régiment quitte Badonviller pour se porter sur Neufmaisons par l'itinéraire Fenneviller, Pexonne dans l'ordre : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> bataillon.

7 h 30 : Il prend une formation de rassemblement articulé à 500 m Nord-Est de la cote 326 à cheval sur la route Pexonne – Neufmaisons. Le 1<sup>er</sup> bataillon (capitaine Lescure) à l'Est de la route ; 2<sup>e</sup> bataillon (capitaine François) ; 3<sup>e</sup> bataillon (capitaine Laure) en seconde ligne à l'Ouest.

Le régiment est mis sous les ordres du général Pillot, avec les 109<sup>e</sup> R.I. et 61<sup>e</sup> B.C.P. et 2 groupes d'artillerie de campagne du 21<sup>e</sup> C.A., avec mission d'organiser en avant de Neufmaisons, une formation fortement retranchée, formant barrage et permettant au C.A. d'arrêter l'offensive ennemie.

8 h 00 : La 6<sup>e</sup> compagnie (lieutenant Prétet) se rend au village de Pexonne pour y réquisitionner les pelles, pioches et haches que l'on peut y trouver.

Le colonel accompagne le général de brigade dans la reconnaissance du front attribué au détachement, lequel est divisé en 2 secteurs. Le 149<sup>e</sup> R.I. reçoit pour mission d'organiser le secteur n° 1 de droite allant de la lisière Ouest de la forêt du grand Reclos à la route Neufmaisons – Pexonne incluse.

10 h 30 : Le colonel accompagné des chefs de bataillons et des commandants de compagnies fait la répartition du secteur du 149<sup>e</sup> R.I. entre les 12 compagnies, pour l'exécution du retranchement à construire. Le 3<sup>e</sup> bataillon (à droite, couvrant un groupe du 59<sup>e</sup> R.A.C.) qui a préparé l'emplacement de batterie, sur le mouvement de terrain à l'Ouest de Salmonrupt. Le 2<sup>e</sup> bataillon au centre. Le 1<sup>er</sup> bataillon à gauche à cheval sur la route.

11 h 30 : Les compagnies commencent le travail.

14 h 30 : Reçu du général de brigade l'ordre d'organiser la position.

15 h 15 : Le colonel reçoit avis que le 109<sup>e</sup> R.I. venant de Celles se dirige vers Neufmaisons par le Louvre et Forge Evrard.

Poste de secours du 149<sup>e</sup> R.I. au Sud de la cote 385, sur la route de Neufmaisons – Raon-l'Étape.

16 h 00 : Fin du travail pour les tranchées de la 1<sup>ère</sup> ligne.

16 h 15 : Communiqué aux compagnies l'ordre de bivouac pour la nuit.

Ravitaillement : R.V.F. à la Grande Rue à 11 h 00.

Autres denrées : Ravitaillement des T.R. gare de Raon-l'Étape à 14 h 00.

## **24 août 1914**

5 h 00 : Reçu du général commandant la 85<sup>e</sup> Brigade l'ordre d'opération pour la journée du 24 août prescrivant au 21<sup>e</sup> C.A. de conserver leurs positions de la veille. Les unités se prépareront à reprendre la lutte et à poursuivre l'organisation défensive de la position à 5 h 00. Les A.P. seront maintenus sur le même front que la journée d'hier. Le 149<sup>e</sup> R.I. pourra relever le 158<sup>e</sup> R.I. qui passera à la réserve générale si le général de division commandant le secteur en donne l'ordre. Le Q.G. du 21<sup>e</sup> C.A. est à Raon-l'Étape. Le poste de commandement à Neufmaisons à partir de 5 h 00. Poste téléphonique : Neufmaisons et Celles, Baccarat.

6 h 50 : Reçu l'ordre général d'opérations pour la journée du 24 août (2<sup>e</sup> partie) relatif au ravitaillement en vivres et en munitions et aux évacuations.

7 h 25 : Reçu du général Pillot, l'ordre d'envoyer une compagnie à la croisée des chemins, dans les bois, se dirigeant l'un sur Pexonne, l'autre sur Fenneviller à 800 m Nord du mot « la Pile F<sup>me</sup>. » Cette compagnie se retranchera et établira des liaisons très assurées avec le colonel.

7 h 30 : Ordre au commandant du 1<sup>er</sup> bataillon en réserve, de désigner une compagnie pour l'exécution de l'ordre ci-dessus. Cette unité devra se mettre en liaison avec un poste de la 11<sup>e</sup> compagnie commandé par l'adjudant-chef Pinard, établi sur la route de Pexonne vers le carrefour précité. La 2<sup>e</sup> compagnie est chargée de cette mission.

7 h 50 : Reçu du général commandant la 85<sup>e</sup> Brigade l'ordre n° 41, relatif à l'occupation des tranchées.

8 h 10 : Le général commandant la 85<sup>e</sup> Brigade fait connaître que le village de Pexonne a été fortement attaqué.

8 h 35 : Une forte attaque allemande débouche de la lisière Sud du bois des Haies et commence à arriver à hauteur de la voie ferrée (renseignement fournie par un officier d'E.M. de la 86<sup>e</sup> Brigade envoyé au colonel par le général Pillot).

9 h 35 : Le colonel rend compte au général commandant la 43<sup>e</sup> Division, que la position retranchée occupée par le régiment n'a pas été attaquée par l'infanterie. Elle est sous le feu des batteries allemandes qui cherchent surtout à tirer sur nos batteries. Celles-ci répondent. Le colonel communique au commandant du groupe d'artillerie tous les renseignements qui lui parviennent.

9 h 45 : Le commandant du 1<sup>er</sup> bataillon (capitaine Lescure) rend compte au colonel qu'il a reçu du général commandant la 85<sup>e</sup> Brigade à 9 h 30, l'ordre de porter son bataillon en réserve au Sud de Neufmaisons (route de Raon-l'Étape) où il trouvera le général qui lui donnera des ordres.

10 h 55 : Reçu un message téléphoné du général de brigade prescrivant de suspendre le mouvement ordonné au 1<sup>er</sup> bataillon.

11 h 00 : Transmission du message ci-dessus au commandant du 1<sup>er</sup> bataillon avec ordre de reprendre son emplacement primitif.

12 h 10 : Le général de brigade fait connaître qu'il a arrêté le mouvement du 1<sup>er</sup> bataillon et qu'il le conserve vers la maison forestière.

12 h 55 : Le colonel adresse au général de brigade les renseignements suivants : l'adjudant-chef Pinard qui a quitté à 10 h 45 le carrefour à 2 km Sud de Pexonne, où il était depuis hier soir et où il vient d'être remplacé par la 2<sup>e</sup> compagnie, apporte les renseignements suivants qu'il a reçus à 10 h 15 d'un cavalier du 4<sup>e</sup> Chasseurs :

« 2 colonnes d'infanterie ennemie fortes chacune de 2 bataillons sont signalées marchant de la vallée de la Plaine sur la Pierre-Percée. »

Au dire du même cavalier, Celles-sur-Plaine et la Pierre-Percée n'étaient plus tenues par nous. Un escadron d'uhlans était signalé du côté de la Pierre-Percée. En outre vers 10 h 30, un maréchal des logis du 4<sup>e</sup> Chasseurs a fait connaître à l'adjudant-chef Pinard que Badonviller n'était plus tenu par nous et que notre artillerie installée au Sud de Badonviller avait dû se replier.

L'adjudant-chef Pinard a vu du reste plusieurs batteries avec des échelons se replier par le chemin de crête qui aboutit à 2500 m au Sud-Est de Neufmaisons. Les canons d'une batterie ont dû être abandonnés.

L'adjudant-chef Pinard a vu de petits groupes du 21<sup>e</sup> B.C.P. venant de Pierre-Percée battre en retraite à travers les petits bois où il se trouvait.

13 h 00 : Ordre au lieutenant commandant la 1<sup>ère</sup> section de mitrailleuses (lieutenant Petitjean) de se mettre en mesure si nécessaire, contre attaque infanterie et cavalerie débouchant de Vacqueville et environs sur Veney et Neufmaisons. Le lieutenant commandant la 1<sup>ère</sup> section de mitrailleuses rend compte que le 109<sup>e</sup> R.I. a complètement abandonné ses tranchées.

13 h 20 : Ordre au commandant du 2<sup>e</sup> bataillon (capitaine François) d'envoyer la section de la 6<sup>e</sup> compagnie actuellement en renfort faute de place dans la tranchée, occuper à la gauche de la 1<sup>ère</sup> ligne, la 1<sup>ère</sup> tranchée du 109<sup>e</sup> R.I. évacuée par ce régiment.

13 h 45 : Reçu du général commandant la 85<sup>e</sup> Brigade, l'ordre de retraite. Le colonel prendra le commandement d'un détachement composé de 2 bataillons du 149<sup>e</sup> R.I. (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>) et du 4<sup>e</sup> groupe d'artillerie de campagne du 21<sup>e</sup> C.A.

14 h 00 : Le colonel envoie aux 3 chefs de bataillons et au commandant du 4<sup>e</sup> groupe d'artillerie de campagne du 21<sup>e</sup> C.A., l'ordre de repli concernant la marche du 109<sup>e</sup> R.I. et des 2 bataillons du 149<sup>e</sup> R.I., par l'itinéraire : Maison forestière et Clairrupt. La retraite s'effectuera sur Thiaville. Le mouvement de repli commencera sur ordre du colonel en 2 échelons.

18 h 30 : Rassemblement du régiment à Fagnoux, 1200 m Sud-Ouest de l'église de Thiaville.

Le 1<sup>er</sup> bataillon est désigné avec le lieutenant-colonel Escallon pour faire partie d'un groupement commandé par le général Pillot qui a pour mission de défendre le passage de la Meurthe par le pont de Thiaville.

Il bivouaque en arrière de tranchées exécutées à l'issue Nord de Fagnoux. Le bivouac est canonné pendant la nuit par les allemands.

18 h 50 : Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons sous les ordres du colonel vont cantonner à Ménil. Le 1<sup>er</sup> bataillon et le lieutenant-colonel Escallon restent à la disposition du général Pillot, commandant la 85<sup>e</sup> Brigade.

20 h 00 : Arrivée du régiment (les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons) à Ménil.

Un détachement de réservistes, à l'effectif de 250 hommes de troupe, sous le commandement du capitaine Ravon, venant du dépôt de Langres attend le régiment dans le cantonnement.

## **25 août 1914**

6 h 00 : Répartition dans les unités des réservistes arrivés la veille. 7 h 00 : Ordre du général commandant la 43<sup>e</sup> Division de porter les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons du 149<sup>e</sup> R.I. à l'Est de Bazien, à la disposition du général de division.

Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons partent de Ménil en formation ouverte, direction du 2<sup>e</sup> bataillon : à l'Est de Bazien, celle du 3<sup>e</sup> bataillon : petit bois à 500 m Est de Bazien.

Arrivés sur ces emplacements, le 2<sup>e</sup> bataillon se rassemble dans les vergers face au Nord en se couvrant vers la cote 374, le 3<sup>e</sup> bataillon dans le petit bois à 500 m Est de Bazien, en se couvrant au Nord du chemin Bazien – cote 371 et à l'Est vers la cote 366.

7 h 30 : Lorsque les fractions chargées de couvrir le rassemblement arrivent à la crête, elles sont accueillies par une vive fusillade partant de la lisière sud du bois de Glonville.

7 h 35 : Le colonel est appelé à la cote 371 par le général commandant la 43<sup>e</sup> Division, et passe le commandement des 2 bataillons au capitaine François, le plus ancien des deux commandants de bataillon.

7 h 40 : Le colonel reçoit du général commandant la 43<sup>e</sup> Division, le commandement d'un groupement comprenant les 2 bataillons du 149<sup>e</sup> R.I. et 2 bataillons du 158<sup>e</sup> R.I., qui se trouvent sur la route Ménil – Baccarat, en marche sur Baccarat et qui ont été rappelés à la cote 371.

La mission du groupement est de tenir tête à des forces ennemies signalées, marchant d'Azerailles sur Bazien et de Baccarat sur la cote 371.

8 h 00 : L'engagement continue à la lisière des bois de Glonville et sur la crête de la cote 366. Un bataillon du 139<sup>e</sup> R.I. venant du Sud-Ouest, vient se mêler en travers aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons du 149<sup>e</sup> R.I., et se trouve ainsi engagé avec eux. Ce bataillon se replie en désordre dès les premiers coups de fusils et entraîne avec lui en arrière les éléments déployés du 149<sup>e</sup> R.I.

Un bataillon du 158<sup>e</sup> R.I. arrive à la cote 371, le colonel lui donne pour mission de défendre les lisières Nord du bois de la Pêche, et de se relier à gauche avec le 149<sup>e</sup> R.I. vers la cote 366. P.C. du colonel : lisière Sud du bois de la Pêche.

8 h 30 : La cote 371 est attaquée par des forces arrivant par la route de Baccarat. Le bataillon du 158<sup>e</sup> R.I. leur fait face (pas de nouvelle du 2<sup>e</sup> bataillon du 158<sup>e</sup> R.I.).

9 h 00 : Le colonel rend compte au général commandant la division que l'attaque sur la cote 371 est très énergique, que le bataillon du 158<sup>e</sup> R.I. étant seul, ne pourra pas résister longtemps.

Il y aurait lieu d'envoyer des renforts.

9 h 15 : Le bataillon du 139<sup>e</sup> R.I. qui avait dépassé au Nord de la route de Bazien, cote 371, les éléments avancés du 149<sup>e</sup> R.I., se replie en désordre, entraînant derrière lui les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons du 149<sup>e</sup> R.I. Ceux-ci sont ralliés par leurs chefs, s'arrêtent à Nossoncourt et sur les pentes Sud de la cote 376 et continuent le combat jusque vers 10 h 00.

10 h 00 : Les fractions ci-dessus se replient au Sud de Ménil.

10 h 30 : Le colonel est toujours à son poste de commandement, le bataillon du 158<sup>e</sup> R.I. a évacué en partie le bois de la Pêche, pour se replier vers Sainte-Barbe. Le colonel a réuni à l'angle de la route au Sud du bois de la Pêche, une poignée de soldats énergiques de tous les régiments qui, avec l'appui d'une section de mitrailleuses du 86<sup>e</sup> R.I., empêche les Allemands de déboucher entre la cote 366 et le bois de la Pêche.

Une contre-attaque générale exécutée par la réserve du C.A., dont les 86<sup>e</sup> R.I. et 38<sup>e</sup> R.I., leur colonel en tête, marchent sur Baccarat. Le colonel se joint à cette contre-attaque qui ne dépasse pas les pentes Sud et Est de la cote 366.

Cette contre-attaque reflue à travers le bois de la Pêche vers Sainte-Barbe.

Le colonel réunissant de nouveau quelques hommes résolus à la pointe Sud du bois de la Pêche, recommence un tir ajusté sur le glacis qui descend de la cote 366. Il a avec lui une ½ section du 149<sup>e</sup> R.I. sous les ordres de l'adjudant Chaufferme, le caporal clairon Lambert et le capitaine Schalck, adjoint au colonel. Sur ce point, l'attaque allemande est arrêtée. A 11 h 50, les hommes n'ont plus de cartouches. Ce petit groupe est obligé de se replier dans la direction de Ménil. Dans cette retraite, le capitaine Schalck est blessé.

Arrivé à Ménil, le colonel s'informe de la situation des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons. Il rejoint les éléments alliés de ces bataillons au Sud du village et les conduit cantonner à Brû.

## **26 août 1914**

6 h 00 : Reçu Ordre Général n° 30 de stationnement et d'opération pour la journée du 26 août ci-joint.

8 h 00 : Reçu ordre du général commandant la 43<sup>e</sup> Division prescrivant à la division, l'organisation de 3 centres de résistance.

Le 149<sup>e</sup> R.I. organisera le centre de résistance de Brû. Les unités emploient la matinée à se réorganiser. Les sections isolées qui s'étaient repliées le 25 au soir à Rambervillers, qui n'avaient pu être ralliés dans la nuit du 25 au 26, regagnent le régiment à Brû.

14 h 00 : Le régiment (moins le détachement du 1<sup>er</sup> bataillon, capitaine Lescure) va prendre une position de rassemblement au Nord de Brû sur un emplacement qui a été reconnu le matin par le colonel.

19 h 00 : Le régiment revient cantonner dans le village de Brû.

### **Opérations du 1<sup>er</sup> bataillon :**

Dès 6 h 00, coups de feu venant de la direction de Thiaville. Une forte colonne ayant de l'artillerie et beaucoup d'infanterie est signalée. Malgré les efforts faits, il est débordé de toutes parts, sous bois épais, le bataillon de 1<sup>ère</sup> ligne doit se déployer en entier. A sa droite, ce bataillon appuyé par un bataillon du 109<sup>e</sup> R.I., envoyé par le lieutenant-colonel Escallon. Un combat effroyable s'engage sous bois, où le contact est meurtrier. Le capitaine Iskert est blessé. Le lieutenant Lurion de L'Egouthail est tué. Le lieutenant Gruneissen est blessé. Le bataillon se replie comme il peut sur Saint-Benoît. Là, il s'organise, défense Est du village derrière les tranchées, mais il en n'a point le temps, il est bousculé dans la direction de Brû. A la nuit, ce qui peut être groupé du 1<sup>er</sup> bataillon du 149<sup>e</sup> R.I. vient bivouaquer à Saint-Benoît.

## **27 août 1914**

5 h 00 : Le régiment est prêt à prendre les armes.

5 h 40 : Reçu ordre d'opérations pour la journée du 27.

6 h 30 : Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons et les éléments du 1<sup>er</sup> bataillon cantonnés à Brû se rendent isolément sur les emplacements occupés le 26 au soir au nord de Brû.

8 h 00 : Le colonel et le général de brigade font une reconnaissance des positions occupées par le régiment.

9 h 30 : Les fractions du 1<sup>er</sup> bataillon qui se trouvaient à Saint-Benoît, le 26 au soir, rejoignent le régiment à Brû, sous le commandement du capitaine Lescure. Le lieutenant-colonel Escallon rejoint également.

15 h 15 : Un détachement de réservistes du dépôt du 349<sup>e</sup> R.I., rejoint par ordre du général commandant le 21<sup>e</sup> C.A. le 149<sup>e</sup> R.I.

15 h 40 : Le général de brigade envoie le renseignement suivant : « On signale une attaque allemande sur le front de la 43<sup>e</sup> Division venant du Nord-Ouest. C'est très vague. Le renseignement m'est envoyé par le général commandant la division à titre d'indication. »

Le 157<sup>e</sup> R.I. qui occupait la cote 372 au Nord de Brû se porte en avant dans le bois de Hertemeuche. Le régiment doit couvrir le cantonnement de Brû. A cet effet, le 2<sup>e</sup> bataillon est porté en arrière de la cote 372, face à la lisière du bois avec une compagnie à la corne du boqueteau à 800 m Nord-Ouest de Brû. Le 3<sup>e</sup> bataillon est porté à l'Est de la cote 372 entre cette cote et la cote 380. Sa réserve (2 compagnies) en cantonnement d'alerte aux maisons, à 800 m à l'Est de l'église de Brû.

Le 1<sup>er</sup> bataillon reste rassemblé à la lisière Nord de Brû.

21 h 20 : Reçu ordre de stationnement du 27 au 28 août.

22 h 35 : Le régiment quitte sa position, se rassemble à l'Ouest de Brû sur la route de Rambervillers, et se dirige sur Saint-Gorgon par Rambervillers, précédé du campement, sous les ordres du capitaine Crépet (2<sup>e</sup> compagnie).

## **28 août 1914**

1 h 00 : Arrivée à Saint-Gorgon, installation au cantonnement.